

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT

430 Avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 05 65 23 22 21

Fax :

N° Siret : 18460002100010

N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

Référence à rappeler : 2025 / TR2503620

Objet : Appui Tech + Cont de Perf Bov Lait 2025

FACTURE

ORIGINAL

WFOE - OCTA PAGE 1

1997. *Environmental Science and Technology* 31:1033-1038.

[illegible]

DATE: 11/11/2015

[illegible]

GAEC DE LA FERME DU COLOMBE

197 ROUTE DU COLOMBE

46340 RAMPOUX

FRANCE

[illegible]

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00			Devise : EUR
Montant HT	3.021,72			3.021,72
Base de TVA	3.021,72			3.021,72
Montant TVA	604,35			604,35
Total TTC	3.626,07			3.626,07
Net à payer	3.626,07			3.626,07

Règlement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT

IBAN : FR7610071460000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012. Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement.

conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

Coupon à retourner



Etablissement : D46S01 CDA LOT

0914562 GAEC DE LA FERME DU COLOMBIE

Date échéance : 03-09-2025

Référence à rappeler : 2025 / TR2503620

SEPR Virement à date d'échéance de la facture

Montant Net en EUR : 3.626,07